

*Le Tour fait son  
retour.* p. 12

*Révision du  
plan local  
d'urbanisme.* p. 15

*Et au milieu,  
coule une rivière.*  
p. 16

# C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°275 . JANV.-FÉV. 2023



*Grand format* **P. 8**

## CENTRES SOCIAUX, DES LIEUX DE VIE

[bourgembresse.fr](http://bourgembresse.fr)

# Clic...



FÉRIQUE FÊTE DES LUMIÈRES

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



VOYAGE DANS LES MONDES IMAGINAIRES

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



SIMPLEMENT ÉTINCELANT !

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Lou Nell, À fleur de mots.
- 5 Georges Fargeot, artisan du bois.

### GÉOLOCALISÉS.

- 7 Énergie 100 % Bourg.

### GRAND FORMAT.

- 8 Centres sociaux : le pouvoir d’agir.

### PETITS FORMATS.

- 12 Le Tour fait son retour.
- 13 Révision du plan local d’urbanisme.

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Et au milieu, coule une rivière.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.



JULES RIGOBERT

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
PRÉSIDENT DE GRAND BOURG  
AGGLOMÉRATION  
CONSEILLER RÉGIONAL  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## SOYONS SOLIDAIRES

**2022 s’est terminée avec tant d’incertitudes.** La guerre en Ukraine, la crise de l’énergie et l’inflation sont venues bousculer nos vies quotidiennes après deux années rythmées par le COVID qui n’a, d’ailleurs, pas complètement disparu. Mais il nous faut, ensemble, tracer des perspectives et ne pas se résigner. C’est le vœu que je formule pour Bourg-en-Bresse en 2023.

À Bourg-en-Bresse, nous travaillons au quotidien pour contrecarrer les effets de ces crises. D’abord, en poursuivant la construction d’une ville de la solidarité parce que ce sont les plus pauvres et les plus fragiles qui sont les plus touchés. La Ville s’est substituée à la Caisse d’allocations familiales dans la gestion des centres sociaux pour maintenir et développer une offre sociale essentielle à Bourg. Après la Croix-Blanche, les centres sociaux de la Reyssouze et des Venues vont passer en gestion municipale. La Ville accompagne également les *Restos du Cœur* en construisant un nouveau centre de distribution alimentaire. Nous devons affirmer notre solidarité avec les personnes les plus précaires.

Ne pas se résigner, c’est également préparer l’avenir, car la crise de l’énergie que nous subissons n’est qu’une facette des enjeux climatiques. Des investissements majeurs sont engagés pour lutter contre les phénomènes d’îlots de chaleur qui sévissent durant les étés caniculaires : retrait d’enrobé dans les cours d’école, végétalisation de rues et d’espaces publics, renaturation de la Reyssouze le long de l’allée de Challes. De même, nous allons poursuivre la rénovation thermique de nos bâtiments publics, notamment nos écoles. Depuis 2010, ce travail paie puisque nous avons réussi à baisser de 47 % la consommation d’énergie dans nos groupes scolaires et de 28 % celle du parc immobilier de la ville. Cela représente des centaines de milliers d’euros d’économies pour le contribuable burgien.

Chacun l’aura compris, l’enjeu de l’énergie est majeur aujourd’hui et sera déterminant demain. Nous devons engager en 2023 les chantiers nécessaires pour générer de l’énergie, en multipliant les projets pour produire localement un mix énergétique qui servira à nos bâtiments publics et à nos logements : c’est l’enjeu de l’extension du réseau de chauffage urbain qui est lancée.

Malgré ce contexte difficile, ma priorité est que nous restions solidaires les uns avec les autres, pour que notre ville continue d’être un endroit où il fait bon vivre. Je vous adresse sincèrement, à chacune et à chacun d’entre vous, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marín, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Adobestock. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comimpres. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 30 500 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



« J'ai un côté brut, authentique. »

## Lou Nell À FLEUR DE MOTS.

HUGO MERLE

Auteure-compositrice-interprète, la Burgienne Lou Nell vient de sortir son premier EP *À Fleur de Mots*.

### Bio express

**2001** Naissance à Beaune

**2007** Débute la guitare

**Printemps 2022** Prix du public au tremplin d'À Thou Bout d'Chant et lauréate du tremplin Jeunes talents

**Septembre 2022** Participe aux *Musicales du Parc des Oiseaux*

**9 décembre 2022** Sort son premier EP *À Fleur de Mots*

**25 février 2023** Chantera en 1<sup>re</sup> partie de Jeanne Added à La Tannerie

2022 restera l'année phare pour Lou Perrat, connue sous le nom de scène Lou Nell. Sa passion pour la musique « qui lui permet de s'entendre vivre » occupe de plus en plus de place dans son existence. Les confinements successifs ont été un accélérateur : « Tous les jours, je postais des vidéos. » Repérée par les programmeurs, Lou enchaîne les scènes, décroche le prix du public au tremplin d'À Thou Bout d'Chant... En septembre 2022, elle se retrouve à l'affiche des *Musicales du Parc des Oiseaux*, en première partie de Christophe Maé et de Ben Mazué. Face à 2 000 spectateurs, elle a vécu des « moments de bonheur suspendus ». Une consécration pour cette artiste autodidacte. « À 6 ans, j'ai commencé la guitare. À l'adolescence, je me suis mise au chant et à l'écriture pour exprimer mes émotions », précise Lou qui a sorti en décembre *À Fleur de Mots*.

### DANS LA COUR DES GRANDS

Composé de cinq titres poétiques et intimistes, cet opus est sa carte d'identité, son ADN. « Ma musique et mes textes sont fidèles à ce que je suis ». Pour cet EP, Lou a bénéficié d'un accompagnement de la scène de musique actuelle La Tannerie. Répétitions coachées, rencontres de musiciens, enregistrement de clip et séances photos... lui ont ouvert les portes de la professionnalisation : « Un coup de pouce incroyable », précise l'artiste qui a déjà en ligne de mire « l'enregistrement d'un second EP ou pourquoi pas d'un album ». En attendant, découvrez, sur les plateformes en ligne, ses chansons aux textes ciselés et aux accents folk. Plongez dans son univers atypique ! Pour voir Lou Nell en live, rendez-vous le 25 février à La Tannerie où elle se produira en 1<sup>re</sup> partie de Jeanne Added.



NICOLAS LAGRANGE

## RESTOS DU CŒUR TOUS MOBILISÉS

« On s'inquiète beaucoup pour l'hiver à venir ».

Chantal Dufour est bénévole depuis 15 ans aux Restos du cœur. Coresponsable de l'antenne de Bourg aux côtés de Philippe Aubert et Annie Ravary, cette bénévole voit concrètement les effets de l'inflation. Des familles monoparentales, et maintenant des jeunes de moins de 18 ans, des seniors, des personnes en emploi, mais aux revenus trop justes, le profil de la précarité s'élargit. La conséquence, c'est une augmentation de 20 % des bénéficiaires dès la 1<sup>re</sup> semaine d'ouverture avec 460 inscrits au 1<sup>er</sup> décembre.

« Les Restos, c'est bien plus qu'un soutien alimentaire », souligne Chantal Dufour. L'association créée par Coluche propose des activités culturelles, un accès à la justice avec le concours d'une avocate, un accès à la santé et même des soins esthétiques pour se sentir mieux. Avec la collecte de jouets et de vêtements, Les Restos apportent un soutien dans tous les aspects de la vie. Bientôt, l'association prendra ses quartiers dans de nouveaux locaux acquis par la Ville, plus fonctionnels, rue Amédée-Mercier.



CÉLINE CROCIANI

## STÉPHANIE CONVERS À L'ÉCOUTE DE LA BIODIVERSITÉ

« Avec le changement climatique, la biodiversité est menacée. C'est maintenant qu'il faut agir et chacun peut faire sa part, même infime. »

Stéphanie Convers, directrice de France Nature Environnement Ain, croit en l'effet colibri qui consiste à agir chacun à sa mesure pour faire changer les choses à plus grande échelle. L'association, qui a fêté ses 50 ans en 2022, est plus que jamais au chevet de la nature.

Plusieurs axes d'actions sont développés : une veille constante pour étudier la meilleure façon de concilier activités humaines et biodiversité, un travail avec les collectivités locales et les agriculteurs pour, par exemple, replanter des haies, barrières naturelles accueillant des insectes pollinisateurs, mais aussi l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires et du grand public. « Toute personne qui souhaite nous rejoindre est la bienvenue pour apporter sa pierre à l'édifice ! Nous veillons aussi à la bonne application du droit de l'environnement. L'objectif est de protéger la nature, la biodiversité, qui sont garants de notre survie à tous. »



CÉLINE CROCIANI

## GEORGES FARGEOT

ARTISAN  
DU BOIS

## Le mot : Marché

C'est du local, du fait-main, de l'original. Tous les mercredis, sur le marché de Bourg, l'étal de Georges Fargeot, rue Pasteur, déborde de jouets, de petits bancs pour enfants ou encore de pré-noms puzzle en bois. Ce n'est pas son travail d'origine, mais une passion pour le bois qui l'anime depuis près de trente ans. C'est à Ceyzériat, dans son atelier de fabrication et accompagné de son épouse, qu'il imagine et conçoit ses créations en bois. Pas de magasin, seulement une présence sur les marchés, dont celui de Bourg depuis presque dix ans. Georges est élu à la commission des commerçants non sédentaires qui veille au bon déroulement du marché en collaboration avec les services de la Ville. « C'est un marché qui a un charme qu'il faut venir découvrir. C'est important de maintenir le lien entre le marché et le centre-ville, on y trouve de tout. » L'âge avançant doucement, il souhaiterait transmettre son savoir-faire et former une personne dynamique qui reprendrait son affaire et pourrait continuer à créer de jolis jouets made in Ain !



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

## LA VILLE RÉCOMPENSÉE

La Ville de Bourg-en-Bresse a reçu le 1<sup>er</sup> prix de l'édition 2022 du baromètre AFNOR Expérience Citoyen, pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants. Cet observatoire national scrute les pratiques d'accueil et de gestion de la relation aux usagers dans les structures publiques. Des audits mystère ont été menés auprès des services, entre mai et juin 2022, pour apprécier la qualité du service rendu aux habitants, en mesurant les principaux déterminants de la satisfaction de l'utilisateur : accessibilité, réactivité, courtoisie, gestion des réclamations... Bravo aux agents d'accueil, dont la qualité du travail est ainsi reconnue !

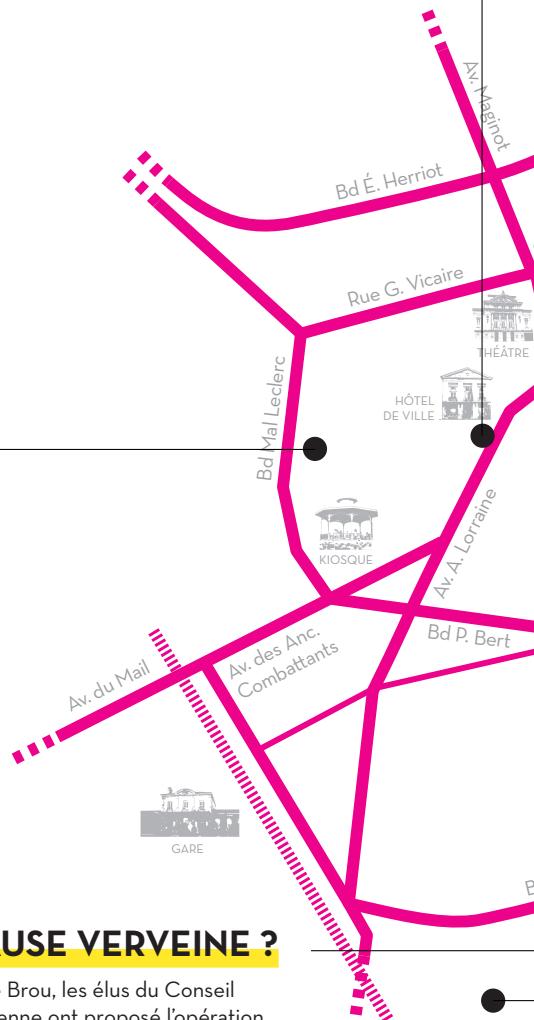
## VERGER ET JARDIN PARTAGÉ

Dans le cadre du budget participatif, les projets proposés par les habitants avancent. Ainsi, dans le secteur du Champ de mars un projet de verger et de jardin partagé est en cours de réalisation. Au sein du bâtiment des Glycines, un temps de concertation avec les habitants du quartier, les

porteurs des projets et les conseillers citoyens a permis à chacun de s'exprimer sur ses envies, ses craintes et les aménagements du site. Des animations ont aussi été organisées autour de la saisonnalité des légumes, le rôle des abeilles ou encore la plantation d'essences anciennes et locales. Au premier trimestre 2023, le service Espaces verts de la Ville présentera aux habitants une proposition d'aménagement tenant compte de leurs remarques. En parallèle, l'association du Plateau, porteuse du projet jardin partagé, travaillera sur le mode de gestion de ce nouvel espace.



ADOBESTOCK



ADOBESTOCK

## UNE PAUSE VERVEINE ?

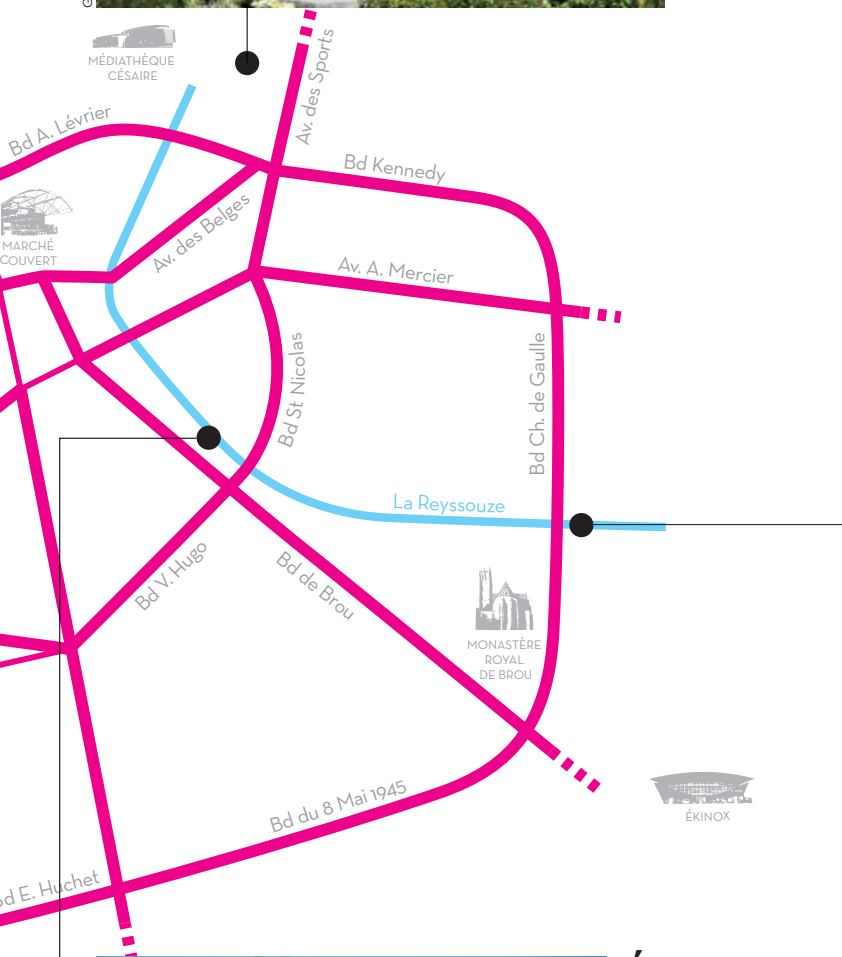
Au collège de Brou, les élus du Conseil de vie collégienne ont proposé l'opération « Pause verveine ». Près de 300 élèves sont venus spontanément boire une verveine récoltée dans les carrés potagers du collège, ramassée et mise à sécher par les élus du Conseil de vie collégienne et accompagnée du miel issu des ruches de la Ville. Un moment de détente et d'échanges autour de ressources en circuit court qui sera renouvelé et pourquoi pas pérennisé.

## UN CIMETIÈRE PAYSAGÉ

Dans un souci de préservation des ressources, de la biodiversité et de protection de la santé publique, la Ville a réduit l'usage des herbicides pour atteindre le zéro pesticides sur les 11 hectares du cimetière et a mis en œuvre un projet innovant de végétalisation (prairies fleuries, plantes vivaces, arbustes, gazon...). Chaque année, un certain nombre de surfaces gravillonnées sont aménagées en espaces verts. En 2022, des allées ont été mises en herbe, la taille des charmilles adaptée et un couvre-sol au pied des cyprès bleus testé. Afin de surveiller le patrimoine arboré, une sonde micro-dendrométrique a été installée sur un cèdre.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



## Aux petits soins de la rivière

Le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze gère les rivières, les zones humides et la prévention des inondations pour le compte de Grand Bourg Agglomération et de la communauté de communes Bresse et Saône. Aujourd'hui, il porte un projet visant à rendre un fonctionnement naturel à la Reyssouze, au Dévorah et au canal de Loëze. Les travaux, prévus en 2023, diminueront le risque inondation, favoriseront la biodiversité, contribueront à lutter contre les îlots de chaleur. L'eau et la végétation sont des alliés pour réguler la température en ville et aider la société à s'adapter aux changements actuels.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

## ÉNERGIE 100 % BOURG

Devenir plus autonome tout en étant plus vertueuse du point de vue écologique, c'est l'objectif de la Ville. Au printemps, les toits des écoles Louis-Parant et Charles-Perrault vont être équipés de panneaux photovoltaïques. Si d'autres bâtiments de la Ville en sont déjà dotés, ce projet est le premier en autoconsommation collective. Il va permettre de produire de l'électricité pour les deux écoles et pour d'autres bâtiments comme l'Hôtel de Ville, la médiathèque Vailland ou encore le théâtre. 100 % de la production sera consommée par des bâtiments municipaux. Des panneaux pédagogiques seront installés et des actions de sensibilisation menées en classe. Une seconde opération de ce type devrait voir le jour en 2024 sur les écoles des Vennes et des Dîmes.

Coût : 410 000 € T.T.C.



ADOBESTOCK

## Grand format.



# 1 739

personnes ou familles ont  
participé à la vie des cinq  
centres sociaux de  
Bourg-en-Bresse en 2022.

À Bourg, les cinq centres sociaux, Amédée-Mercier (cf. photo), Grande Reyssouze, Vennes, Terre en Couleurs, Plateau-Gare sont ouverts à tous les Burgiens. Ils vous accueillent et vous accompagnent dans les activités, les animations, offrent des services pour faire valoir vos droits et vous permettent de créer de nouveaux liens. À leurs côtés, vous serez invités à créer ou à participer à des projets, grands ou petits.



Ville solidaire, soucieuse de l'épanouissement de ses habitants et notamment des populations les plus fragiles, Bourg-en-Bresse développe une politique sociale qui allie aide financière et développement d'actions à destination de tous les publics. Objectifs : créer du lien, lutter contre l'exclusion et préserver la dignité des personnes.

## Centres sociaux

# LE POUVOIR D'AGIR

### Interview



CORINNE BERTRAND

**NADIA OULED SALEM**

**MAIRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA SOLIDARITÉ, AU HANDICAP ET AUX LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS, À L'HYGIÈNE ET À LA SANTÉ PUBLIQUE VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS**



Les cinq centres sociaux sont des acteurs majeurs de la vie bourgienne. »

#### Pourquoi parler des centres sociaux aujourd'hui ?

Tout le monde ne le sait pas, mais la Ville a engagé une action forte et ambitieuse sur les centres sociaux en décidant de reprendre leur gestion directe en remplacement de la Caf de l'Ain. Il s'agit de poursuivre nos actions de solidarité et nos politiques d'action sociale dans un contexte où les collectivités locales et les partenaires sociaux observent une précarisation de la population.

Les centres sociaux sont des lieux très fréquentés dans tous les territoires de la ville, mais leur action passe bien trop souvent sous les radars. Ils sont pourtant des lieux de vie et de rencontre essentiels et apportent des services indispensables aux habitants. Entre les animations comme les fêtes de quartier, les

cafés habitants, les soirées thématiques... les moments de partage sont légion et confortent le lien social entre toutes les générations.

#### Quels sont les axes de la politique d'action sociale de la Ville ?

La Ville intervient auprès des publics les plus fragiles par des soutiens financiers : aides aux transports, accès à la culture, au logement, portage de repas, prêts sociaux à taux zéro, mutuelle communale... La Direction des actions sociales - CCAS coordonne, avec ses partenaires\*, les solutions financières destinées aux Burgiens. Le rôle de la Ville ne se limite pas à accorder des aides, nous repérons aussi les besoins non exprimés des habitants les plus précaires. Cette veille s'organise au travers des différents lieux d'accueil (CCAS et centres sociaux) et nous permet

d'adapter les actions. Les habitants contribuent à enrichir notre regard par leur implication dans différents collectifs : le comité des usagers du CCAS, les associations d'habitants des centres sociaux, les conseils de vie sociale des résidences autonomie...

#### Pourquoi la Ville reprend-elle la gestion de certains centres sociaux ?

À travers de multiples services et activités, les centres sociaux favorisent l'engagement citoyen dans la cité et créent du lien social entre les habitants d'un même secteur. Il était donc naturel que la Ville s'engage aux côtés des associations d'habitants pour maintenir cette dynamique à la suite de la fin de gestion de ces structures par la Caf de l'Ain. La Ville souhaite renforcer la participation des habitants dans la gestion de ces structures.

\*La Caisse d'allocations familiales (CAF), le Conseil départemental et la Mission locale jeunes.

Le CCAS gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le centre social Amédée-Mercier et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 le centre socioculturel de la Grande Reysouze. Au 1<sup>er</sup> septembre prochain, il administrera le centre social des Vennes. La halte-garderie Graffiti présente dans les murs du centre social des Vennes sera, elle, transférée au service Petite enfance. Par ailleurs, la Ville poursuit son accompagnement auprès du centre social du Plateau et du centre social Terre en Couleurs.

**À Bourg, cinq centres sociaux vous invitent à venir les rencontrer. Dans leurs murs, vous serez toujours accueilli, écouté et pourrez échanger avec d'autres, faire valoir vos droits, nouer des liens... Ces structures de proximité permettent d'être au plus proche des habitants et de leur donner la parole.**

## Pause-café

Au centre socioculturel de la Reyssouze, chaque lundi matin, des habitants se retrouvent autour d'un café, d'un thé ou d'un jus de fruits accompagné de viennoiseries. Ce petit déjeuner offert, préparé par des bénévoles de l'association Aucrey, rassemble des profils hétéroclites. « Ici, vous croisez des parents, des grands-parents, des femmes isolées, des jeunes en recherche d'emploi, des retraités, des travailleurs sociaux... Certains sont du quartier, d'autres pas : nous accueillons tout le monde, explique Martine. Cette diversité d'origines, d'horizons, d'histoires

et de points de vue fait la richesse de nos échanges. » La semaine dernière, ils étaient plus de trente à avoir poussé les portes du café habitants : « Il a presque fallu casser les murs », plaisante René. Ensemble, ils discutent, partagent leurs expériences... Chacun va et vient à sa guise, passe d'une conversation à l'autre. Aujourd'hui, Fadou et son fils Mohammed font de nouvelles connaissances. David cherche quant à lui des conseils pour se réorienter : ça tombe bien, un représentant des Points info emploi est là pour l'aiguiller. « Grâce aux animations et aux temps conviviaux, animés par Aucrey, les habitants peuvent échanger et créer des liens. Ils ont aussi la possibilité de prendre connaissance de l'agenda annuel afin de participer aux animations et aux ateliers proposés. Ces rencontres leur permettent d'être force de propositions pour animer le territoire de la Grande Reyssouze. Ainsi, le tournoi de foot, la brocante, la fête de quartier... ont pu être organisés.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

## Tisser des liens

« Les experts du quartier, ce sont les habitants. On est là pour recueillir leur parole et construire des choses ensemble », explique Noël Chassain, responsable du centre social des Vennes, le plus ancien des centres sociaux de Bourg. Au 2, rue Antoine-Lorin, l'équipe de salariés et les bénévoles de l'association mettent à disposition des habitants les moyens d'être acteurs de leur territoire.

Afin de lancer le dialogue, ils vont régulièrement à la rencontre des habitants, par exemple sur le marché du dimanche matin. Goûter partagé, sorties familiales, ateliers guitare, couture, dessin... cours de yoga, de gym, les occasions sont nombreuses de créer du lien. Aide aux démarches en ligne, conseils informatiques avec l'animateur de l'association, accompagnement pour l'accès aux

droits, le centre social est une main tendue vers ceux qui ont besoin d'aide au quotidien. « L'accompagnement scolaire mis en place pour les collégiens résulte d'une demande des parents du quartier qui ont fait remonter ce besoin. » De grands événements portés par le centre social, comme les feux de la Saint-Jean et Anim'square, permettent de fédérer les associations locales, les bénévoles et les habitants qui interviennent à chaque étape des préparations. « L'objectif, c'est vraiment le faire ensemble dans toute la mixité du quartier, souligne Noël Chassain. Mixité de culture, d'âge, c'est une alchimie à trouver pour que chacun puisse agir pour son quartier. »



CENTRE SOCIAL DES VENNES

## Garantir l'accès aux droits

Les habitants qui poussent la porte du centre social Amédée-Mercier avec une question trouvent une équipe de bénévoles et de professionnels dont chacun a un rôle d'accueil. « Nous



recueillons la parole des habitants et coconstruisons avec eux le projet du centre social », souligne Éric Thomas, responsable du centre social Amédée-Mercier. Pour toutes et tous, il y aura une réponse ou au moins une orientation vers les bonnes personnes. Barrière de la langue, fracture numérique, les raisons sont multiples pour qu'une personne ne puisse jouir de ses droits. Payer ses impôts, percevoir le chèque énergie, renouveler sa carte d'identité, le centre social met en lien les habitants et les administrations, en offrant les services d'une agence postale communale et d'une maison France services. Comme tous les centres sociaux, Amédée-Mercier est un lieu de vie où l'on vous accueillera avec un café. Au détour d'une conversation, les habitants prendront connaissance des actions et des animations proposées par le centre, dont l'équipe de professionnels vient d'être renouvelée autour d'un projet coconstruit avec les habitants.

## Au service de deux communes

Créé en 2010, le centre social Terre en Couleurs – « Terre » pour illustrer les racines et « Couleurs » pour la diversité – est géré par Alfa3a. Situé à Bourg, il a la spécificité d'intervenir sur deux communes : Bourg-en-Bresse et Saint-Denis-lès-Bourg. À Terre en Couleurs, chacun trouve sa place : accueil convivial, centre d'animation inventif, secteur adultes-familles chaleureux, association de bénévoles dynamique et projets collectifs innovants, sont proposés aux Burgiens et aux Dionysiens du quartier Peloux-Mail. Depuis septembre 2022, des *Teclubs* ont été mis en place, avec de la couture le lundi matin, un café jeux le lundi après-midi, du pilates les premiers vendredis de chaque mois auxquels s'ajoute le *Teclub* parents-enfants qui propose des soirées pizzas-jeux en famille et des journées château gonflable. Le mardi est réservé aux permanences : assistantes sociales, PMI, écrivains publics et CIDFF. En 2023, de nombreux projets culturels vont voir le jour.



## Une belle aventure humaine et collective



Depuis 2006, des habitants sont impliqués dans un projet participatif, pour construire et faire vivre un équipement de proximité dans le quartier de la gare. Petit déjeuner dans les rues, opérations couscous avec l'école Alphonse-Baudin, marché aux bonnes astuces avec le Conseil citoyen, farfouille du Plateau, événement emblématique de la rentrée de septembre..., les initiatives foisonnent.

Avec ténacité et engagement, l'équipe du Plateau a œuvré au déménagement du centre social. Le samedi 3 septembre, sa persévérance a été récompensée avec l'inauguration du bâtiment réhabilité des Glycines dans le parc de la Madeleine. Un bel outil de lien social ouvert à tous.

### Centres sociaux

#### **Centre social Amédée-Mercier**

57, av. Amédée-Mercier  
04 26 89 81 80

**Centre socioculturel de la Grande Reyssouze**  
12, place Alexandre-Dumas  
04 74 23 37 77

**Centre social des Vennes**  
2, rue Antoine-Lorin  
04 74 21 71 86

**Centre social Terre en Couleurs**  
6, rue des Lilas  
04 74 21 17 17

**Centre social Plateau-Gare**  
45, bd Paul-Bert, accès par le parc de la Madeleine au portillon 39, bd Paul-Bert ou par l'av. Alsace-Lorraine par le portail situé à côté du Palais de justice  
04 26 88 01 40

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

**Maison sociale**  
2 bis, rue Charles-Jarrin  
04 74 45 35 35



GÉRALDINE BOURGEOY/M APN

*Cyclisme*

## LE TOUR FAIT SON RETOUR

**Pour la sixième fois\* de son histoire, Bourg-en-Bresse accueillera le Tour de France le 20 juillet prochain.**

L'édition 2023 sera remarquable pour le département de l'Ain. Le dimanche 14 juillet, la 13<sup>e</sup> étape sera 100 % aindinoise et reliera Châtillon-sur-Chalaronne au sommet du Grand Colombier. Six jours plus tard, la 18<sup>e</sup> étape, en provenance de Moutiers (Savoie) arrivera devant le monastère de Brou, à Bourg-en-Bresse, à l'endroit même où le Tour avait quitté le département lors de son dernier passage en 2020. Véritable vitrine sur le monde, cette course populaire et fédératrice diffusée dans 190 pays rassemble chaque année au bord des routes des millions de spectateurs de tous âges. Une formidable opportunité de promouvoir à l'échelle planétaire les atouts de la ville, de l'agglomération et du département !

\* Bourg-en-Bresse a déjà accueilli le Tour en 2002, 2007, 2014, 2016 et 2020

## Appel aux conscrits

**Les classes en 3 et 8** défilèrent dans la ville dimanche 23 avril 2023 pour la célèbre vague des conscrits qui sera suivie d'un apéritif et de banquets pour les classards.

Vous souhaitez participer ?

- Pour les 10, 20 et 40 ans :  
06 87 88 62 75
- Pour les 30 ans : 06 82 73 04 42
- Pour les 50 et 60 ans : 06 03 10 71 89
- Pour les 70 ans et plus :  
06 30 06 84 36



JULES RIGOBERT

## Noël gourmand

**À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville a pensé à ses aînés.**

1405 seniors ont reçu un colis de Noël composé de mets de fête sucrés et salés et 700 autres ont participé au banquet dansant organisé par la municipalité le 8 décembre dernier à Ainterexpo. De quoi réchauffer les cœurs !



SERGE BUATHIER

# L'AVARE EN AUDIODESCRIPTION

**La Scène nationale de Bourg ne cesse d'innover et de s'ouvrir à tous les publics.** En lien avec l'association Accès Culture, elle propose samedi 21 janvier une séance en audiodescription de *L'Avare*, l'une des plus célèbres pièces de Molière. Ce procédé permet d'enrichir l'écoute et de nourrir l'imagination des personnes en situation de handicap visuel en leur transmettant, en direct dans des casques, des informations préalablement enregistrées sur la mise en scène, les décors, l'attitude des comédiens, leurs costumes et leurs déplacements. Avant la représentation, des programmes en braille et en caractères agrandis seront proposés aux personnes concernées. En bonus, une visite tactile du plateau sera organisée pour faciliter leur immersion dans la pièce. L'expérience sera reconduite en mars pour *Les Hauts Plateaux* : une première pour un spectacle de cirque !

**+ Représentation en audiodescription de *L'Avare* samedi 21 janvier, à 18 h, au théâtre de Bourg. Réservation : 04 74 50 40 01 et info@theatre-bourg.com**



SONIA BARCET

## Participez aux 60 ans du jumelage !

**Associations bourgiennes**, vous êtes invitées à participer, du 5 au 8 octobre, au 60<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la ville allemande de Bad Kreuznach. Formulaire de participation téléchargeable sur bourgenbresse.fr

**+ Service Relations internationales : 04 74 45 70 62**



ADDESTOCK

## COUP DE POUCE ÉDUCATIF

**Soucieuse de donner une chance de réussite scolaire** à tous les enfants et adolescents rencontrant des fragilités (difficultés scolaires, problèmes de comportement, de santé...), la Ville propose un dispositif de réussite éducative (DRE) ouvert aux 2-16 ans, dont l'un des parents habite Bourg. Familles et professionnels construisent ensemble un parcours d'accompagnement sur mesure pour l'enfant.

**+ Dispositif de réussite éducative : 04 74 45 71 61**

# 481

**C'est le nombre de personnes ayant participé à la e-consultation *Ma rue à 30 km/h*** organisée du 2 novembre au 5 décembre par la Ville. Grâce à votre participation, les rues pouvant passer à 30 km/h ont été identifiées. À l'automne 2023, les nouvelles limitations entreront en vigueur pour garantir à tous les usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes...) une circulation apaisée et sécurisée.

## HOMME DE CULTURE

**À l'occasion de l'inauguration** du nouvel espace d'exposition permanent du musée de Brou, dédié aux sculptures du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Jean-Paul Rodet\* s'est vu remettre la médaille de la Ville par le maire. Cette récompense salue son engagement politique au service de la culture et du sport à l'échelle de la ville, de l'agglomération et du département. Grâce à son action, le théâtre de Bourg a été rénové, la scène de musique actuelle La Tannerie créée, la Fête de la musique bourgienne lancée... Aujourd'hui, Jean-Paul Rodet est bénévole dans diverses associations culturelles, dont Le Zoom.

\* maire adjoint à la Culture de Bourg-en-Bresse de 1995 à 2001 sous la mandature d'André Godin



JEAN-JACQUES PAUGET

## Choisissez le covoiturage !

Covoiturer, c'est économique et c'est bon pour la planète. Pour encourager à se passer de la voiture pour les trajets courts du quotidien, Grand Bourg Agglomération a lancé deux nouvelles lignes de covoiturage entre Montrevel, Bourg et Ceyzériat. Avec des bornes le long de la route équipées de panneaux lumineux pour annoncer la direction et des aires de stationnement pour des arrêts en toute sécurité, ce covoiturage des temps modernes rencontre d'ores et déjà son public. C'est un dispositif simple, gratuit et sans engagement, pour des déplacements ponctuels ou quotidiens !

[+ rubis.grandbourg.fr/rubiscovoit-ligne](https://rubis.grandbourg.fr/rubiscovoit-ligne)



KEOLIS / MARINE LAUBRIAT

 **Jean-François Debat**  
@JFDebat 24 nov.

@Bourg-en-Bresse investit depuis 10 ans dans les réseaux de chauffage urbain. Cet après-midi, inauguration de la nouvelle chaufferie bois du quartier de la Reyssouze. 5000 habitants, notamment locataires de @BourgHabitat, chauffés avec encore plus d'ENR. #Transitions

 **Monastère royal de Brou**  
@monasteredeBrou 16 nov.

Saviez-vous qu'il y avait une borne sonore dans le nouvel espace Sculptures au réfectoire ? Allez la tester. Vous pourrez écouter un conte original sur une œuvre présente dans la pièce et remonter le temps jusqu'au Moyen Âge @Bourg-en-Bresse @leCMN #monasteredeBrou



SOLÈNE ANSON

## SECONDE CHANCE À L'AFFICHE

**Seconde chance, le film documentaire de la journaliste Solène Anson, sort en salle !**

Cette œuvre réalisée en juin dernier dans le cadre de son master cinéma-audiovisuel à la Sorbonne-Nouvelle Paris III, avec l'appui du Coup de pouce Jeunes de la Ville de Bourg, revient sur les dispositifs d'éducation à l'image en faveur des quartiers prioritaires. Devant sa caméra, trois expériences permettant aux jeunes de découvrir des pratiques cinématographiques et journalistiques : Aubervilliers avec son atelier de journaliste reporter d'image, Décines-Charpieu et ses élèves de 3<sup>e</sup> ainsi que l'école de cinéma Cinéfabrique, et bien sûr l'Imaginerie à Bourg avec les jeunes de l'aide sociale à l'enfance.

**+ Projections : jeudi 26 janvier 2023, à 18 h 30, à la MCC pour les partenaires associatifs. Diffusion grand public le jeudi 2 mars au Zoom à 19 h.**



ADOBESTOCK

## Tulipes contre le cancer

**Dans le champ en bordure de la route de Paris à Viriat, quatre-vingt-dix mille bulbes de tulipes ont été plantés fin octobre par le Lions club de Bourg. Rendez-vous en avril pour composer de magnifiques bouquets et faire un don pour aider la recherche contre le cancer.**

## RECENSEMENT

**Du 19 janvier au 25 février, la population est recensée.** Les Burgiens concernés cette année ont reçu une information dans leur boîte aux lettres dix jours avant le début de la campagne. En raison de l'enjeu important du recensement, les habitants sont invités à remplir leur formulaire sur papier ou via Internet et à réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui seront munis d'une carte professionnelle.



## Budget

# VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Faire toujours mieux pour l'environnement, c'est aussi se poser la question de l'impact de chacune de ses décisions. Pour Bourg-en-Bresse, cela passe par l'élaboration d'un budget « vers la transition écologique ».** Cette démarche permet de classer les dépenses de la Ville selon leur impact sur l'environnement et d'ajuster l'action municipale en conséquence. Trois chercheurs ont choisi d'étudier cette initiative. « En dehors des grandes métropoles, Bourg est la collectivité la plus avancée en France à ce sujet. La Ville va très loin dans la mise en œuvre, au-delà d'un simple budget carbone », avance Céline du Boys, Maître de Conférence à l'Université Aix-Marseille. Avec Sébastien Dony et Léonard Gourbier, elle a mené une série de 80 entretiens avec les agents. La restitution de leurs travaux à H2M en novembre dernier leur a permis de cerner les points forts et les pistes d'amélioration. Au-delà, une démarche scientifique sera lancée autour de l'exemple burgien !

## CHOISIR LA FINANCE VERTE

Aller vers la transition écologique, c'est aussi faire le choix de financeurs qui ne participent pas au dérèglement climatique. Une fois encore, Bourg est précurseur en la matière, le quotidien *Le Monde* s'en est d'ailleurs fait l'écho. La Ville demande désormais aux banques qu'elle sollicite de justifier de leurs engagements en matière de défense de l'environnement. Des recettes aux dépenses, Bourg contrôle ainsi finement l'usage des fonds publics et s'assure de leur neutralité sur l'environnement.

## La question :

J'ai appris que le PLU allait être révisé. Comment puis-je donner mon avis ?

## La réponse :

Bourg-en-Bresse va effectivement revoir son Plan local d'urbanisme (PLU). Le PLU, quésaco ? C'est le document d'urbanisme essentiel au niveau communal. Il regroupe l'ensemble des objectifs, des principes et des règles visant à assurer le bon développement des villes. Dans le cadre de la révision du PLU de Bourg, la Ville souhaite associer largement la population, avec une concertation ouverte jusqu'à l'été 2024. Vous souhaitez donner votre avis ? Rendez-vous en mairie où un registre de recueil de libre expression est à votre disposition. Vous pouvez également vous exprimer par Internet en envoyant vos remarques à l'adresse suivante : [revisionPLU@bourgennes.fr](mailto:revisionPLU@bourgennes.fr) Toutes vos observations feront l'objet d'une compilation et permettront d'alimenter la réflexion. Votre avis compte, exprimez-vous !



QUAI DE LA REYSSOUZE EN 1905. ACTUEL QUAI GROBOZ  
© ARCHIVES MUNICIPALES, FONDUS PIERRE CLEMENT 33 11 467

## ET AU MILIEU, COULE UNE RIVIÈRE.

Avec la disparition des moulins, des lavoirs et la raréfaction des inondations, les Burgiens oublient parfois que la rivière Reyssouze traverse la ville. Redécouvrez ce joyau !

### Carte d'identité

**Nom :** Reyssouze

**Prénom :** rivière

**Adresse :** basée dans l'Ain, son bassin versant de 495 km<sup>2</sup> couvre 43 communes

**Lieu de naissance :** source à Journans, au pied du Revermont

**Principaux affluents :** la Vallière, le Jugnon et le bief de la Gravière sur la rive droite ; la Leschère, le Reyssouzet, les biefs d'Enfer et de Rollin sur la rive gauche.

**Taille :** avec ses 75 km, c'est la plus longue rivière du département de l'Ain.

Les premières mentions écrites de la rivière remontent au Moyen Âge où elle est connue sous divers noms : *Fluvio Resosia*, *Resciosa*... évoquant le mot *rischia*, utilisé en Bresse pour désigner les talus. Jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, la Reyssouze erre dans la plaine de Bresse qu'elle inonde à la moindre crue. Pour satisfaire les besoins économiques des hommes, elle perd son caractère sauvage.

À Bourg, afin d'irriguer les champs et de produire de l'énergie pour alimenter les moulins, les moines détournent la rivière de son lit original en creusant le canal dit des « Moulins ». L'ancien cours devient une décharge à ciel ouvert qui reçoit les immondices des riverains. Peu à peu, il se comble, s'envase et disparaît. Bientôt, les méfaits de ce détournement et de l'urbanisation croissante de la ville se révèlent : les inondations se multiplient.



*Domptée par l'homme, la Reyssouze traverse le quartier qui porte son nom. »*

### CANALISER

Ces débordements répétés exaspèrent la population. Dès la fin des années 1840, des études sont menées par le bien nommé Alphonse Digue, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Pour protéger la ville des crues, l'idée de créer un lac d'écrêtement en aval de Bourg ou un canal de contournement se fait jour. Les guerres mondiales successives noient ces projets. Il faut attendre novembre 1951 pour que le Conseil municipal approuve le creusement d'un canal de dérivation.



Jusqu'à sa mise en service en 1955, la Reyssouze connaît des crues fréquentes et violentes. 29 octobre 1840, à la suite de pluies diluviennes, Notre-Dame et l'Hôtel de Ville baignent dans un mètre d'eau... Nouveau caprice les 5 et 6 octobre 1935 : « Toute la nuit, sans interruption, et encore ce matin, le tonnerre n'a cessé de gronder pendant que tombait une pluie diluvienne. On a déjà vu aussi violent, mais jamais aussi longtemps. [...] La Reyssouze et tous les biefs voisins, ne tardaient pas à déborder », lit-on dans *Le Courrier de l'Ain*. L'axe Bourg-Ceyzériat est noyé sous 1 mètre 50 d'eau, le Champ de foire et la rue Charles-Robin sont submergés et les habitants ravitaillés en barques. Le dernier débordement historique est enregistré dans la nuit du 9 au 10 décembre 1954. Enfin domestiquée en 1955, la Reyssouze devient inoffensive. Grâce au canal, la zone inondable qui interdisait toute expansion de la ville est supprimée. Dans les années 1960, de nouveaux quartiers, conquis sur les eaux, sortent de terre : les ZUP\* de la Reyssouze et du Pont-des-Chèvres puis la ZAD\*\* de la Croix-Blanche.


## PROTÉGER

En flânant le long des berges de la rivière, l'importance de cette trame bleue pour la flore et la faune bourgiennes saute aux yeux. Aigrettes, poules d'eau, canards, hérons côtoient écureuils, petits rongeurs, grenouilles... Au total, 70 espèces animales sont recensées, ainsi que de multiples essences arboricoles (saules pleureurs, charmes, bouleaux, peupliers...) et une flore typique des milieux humides (iris des marais, nénuphars jaunes...). La prise de conscience de la fragilité de ce réservoir de biodiversité est récente. Longtemps victime de pollution et de négligence de la part des habitants, la Reyssouze doit son salut à la signature en 1997, d'un premier contrat de rivière. Depuis, sous la houlette du Syndicat de son bassin versant, des projets sont développés pour améliorer la qualité de ses eaux et lui permettre de retrouver un bon état écologique. Le 13 janvier dernier (cf. p. 7), un nouveau contrat environnemental a été signé. Sur 2023-2024, 7,5 M€ seront débloqués pour favoriser la biodiversité, restaurer les zones inondables, les berges... Une nouvelle page s'écrit au fil de l'eau.

\* Zone à urbaniser en priorité

\*\* Zone à aménagement différé

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard ; La Reyssouze, les Bressans et leur rivière, Chroniques de Bresse 2016.

 de photos sur [bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

## De ruisseaux en rivière

Trois cours d'eau traversent Bourg. Le principal est la rivière Reyssouze, qui prend sa source à Journans et se jette dans la Saône à Pont-de-Vaux. Deux ruisseaux la côtoient : le Dévorah qui naît vers les bois de Teyssonge et rejoint la Reyssouze dans le quartier des Dîmes. Le Cône, dont le cours débute du côté de l'orphelinat de Seillon est presque entièrement canalisé et traverse la ville du sud au nord.

## Quiz

### 1 – Où la Reyssouze prend-elle sa source ?

- a  à Conte (Jura)  
b  à Journans (Ain)

### 2 – En quelle année le canal de Loëze a-t-il été mis en service ?

- a  1955  
b  1845

Réponse : a - b



LE MOULIN DE BROU © ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS VILLARD, 45 F1

## Tourne, tourne petit moulin...

Dès le Moyen Âge, les hommes ont détourné la Reyssouze pour alimenter les moulins. En 1830, Bourg compte sept moulins pour près de 7500 habitants : Curtafray, Brou, le moulin des Pauvres, les Halles, Rozières, Crève-Cœur et celui des Blanchisseries. Outre, les meuniers, d'autres métiers ont prospéré autour de la rivière. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les ateliers de tisserands, de teinturiers, de drapiers et de blanchisseurs... étaient légion. Les rives de la Reyssouze se trouvaient jonchées de toiles et de chanvres qui blanchissaient au soleil. La pureté des eaux de la rivière faisait aussi le bonheur des tanneurs pour la préparation des cuirs.

## **Bonne Année 2023**

À l'aube de cette nouvelle année, nous faisons vœu de poursuivre le travail entamé pour les Burgiens.

Cette année 2022 aura vu l'émergence de votre groupe Bourg Convergence au sein du conseil municipal, groupe aux valeurs humanistes et centristes. Nous remercions nos forces afin de mieux vous représenter auprès de cette majorité NUPES où le débat et la concertation sont inexistantes...

Lors de l'année 2022, nous avons pris position sur plusieurs sujets dont :

- La propreté de la ville
- Les moyens concernant l'attractivité économique de la ville

- Les projets immobiliers florissants au détriment de l'écosystème du quartier et de la qualité de vie des riverains (comme le terrain Famy)

- La sécurité routière, les actes de délinquances et d'incivilités

- La lutte contre les effets de la canicule dans nos rues et contre le nuisible moustique tigre.

- Le bilan catastrophique des 10 ans de modifications du PLU qui a favorisé le béton en sacrifiant nos arbres.

- Les difficultés de circulation dans notre ville

En 2023, avec votre confiance, nous continuerons à œuvrer et à être force

de propositions dans l'intérêt de la ville. Nous vous remercions donc de continuer à nous faire parvenir vos remarques et réflexions.

Pour démarrer cette année, appuyons-nous sur cette citation de Kofi Annan :

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle et chaleureuse année 2023 !

**Michaël Ruiz et Christophe Coquelet pour le groupe Bourg Convergence**  
[bourg.convergence@gmail.com](mailto:bourg.convergence@gmail.com)

## **Vos élus Bourg Avenir vous souhaitent une bonne année 2023 !**

Nous tenions à vous souhaiter une excellente année 2023.

Nous vous souhaitons, du fond du cœur, de passer une bonne année 2023 avec vos proches, votre famille, vos amis et ceux que vous aimez.

En ce début d'année, nous tenions également à remercier l'ensemble des acteurs essentiels à notre ville de Bourg-en-Bresse : pompiers,

restaurateurs, artisans, commerçants, personnels soignants, policiers, nos jeunes et nos aînés, nos associations.

En cette période de fêtes, vous savez pouvoir compter sur nous pour promouvoir, à chaque instant, des valeurs de solidarité et d'humanisme dans notre ville de Bourg-en-Bresse. Enfin, dès la rentrée, nous vous proposerons de prendre la parole dans

notre tribune municipale. Pour ce faire, nous vous invitons à nous envoyer vos messages par mail et nous ne manquerons pas de les publier. Bonne année !

**Pour le groupe Bourg Avenir**  
**Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet, Agnès Bloise.**

## **Tout se dégrade à Bourg-en-Bresse même le commerce**

Le saviez vous ? Le règlement intérieur du Conseil Municipal de notre ville permet à l'opposition que nous sommes de ne poser qu'une seule question par séance toutes les 6 semaines. Cette contrainte qui entrave un peu notre liberté d'expression fait de plus en plus souvent l'objet de réponses partielles et détournées. Tous les problèmes que nous dénonçons dans les *C'est à Bourg* : l'état délabré du Champ de Foire côté halle et boulevard (n° 270) avec proposition d'une meilleure organisation de la partie rénovée et numérotation des allées par

exemple, ceux des 4 poteaux (n° 273), l'escalade de la violence récurrente dans les quartiers (n° 274). Rien ne bouge ! Lors de notre dernière intervention de septembre, nous avons alerté M. le Maire sur les difficultés du marché du mercredi devenu non attractif, en perte totale de vitesse. Nous lui avons demandé les conclusions d'expertises de la société SCET venue de Paris qui a été mandatée pour un budget de plus de 20 000 euros. Résultat statu quo ! Pas de suivi ! Immobilisme ! L'ancien projet d'installer des forains autour

du carré Amiot : abandonné, plus de 60 commerces sont fermés à Bourg, pas de souci ! Tout va bien ! Et ce n'est pas la généralisation des 30 km/h qui nous incitent à l'optimiste. La volonté de chasser les voitures en ville est déjà planifiée pour fin 2023. Les centres commerciaux périphériques s'en frottent déjà les mains.

**Christophe Maître et Vital Matras pour le groupe Bourg Réveille-toi !**

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



**RETOURNER VOIR : UN VOYAGE DANS LE TEMPS**

STÉPHANE LAURENCIN



**LES VIOLETS DANS LA COURSE**

JEAN-FRANÇOIS RIOULT



**100 ANS DE MUSÉE À BROU**

## Contact Mairie

### MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 45 71 99  
mairie@bourgenbresse.fr  
bourgenbresse.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi  
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.  
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :  
- l'accueil,  
- le service Population (cartes d'identité/  
passeports, état civil, élections),  
- le service Action éducative (inscriptions  
scolaires, calcul des tarifs et chargement  
des comptes famille...).

### BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43  
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

### DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

### POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h  
au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

### SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance  
de carte nationale d'identité, de passeport,  
inscription sur les listes électorales, inscriptions  
scolaires, attribution et approvisionnement  
de la carte de restauration scolaire, cartes de  
pêche et de baignade pour Bouvent, recensement  
militaire, etc.

### Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90  
Ouverture au public :  
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

### Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20  
Ouverture au public :  
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...  
sur son numéro vert :  
**0 800 00 10 53**  
Laissez vos messages  
sur le répondeur.

EXPOSITION

# RETOURNER VOIR

L'art contemporain au prisme de l'archéologie



## H2M

Espace d'art  
contemporain

5, rue Teynière  
Bourg-en-Bresse

Du mercredi  
au dimanche  
de 13 h à 18 h

**GRATUIT**

## Jusqu'au 19 février

Beat Lippest | Letence, 2008, de l'ensemble Chimérisation, résine encrystée, sable, 24 x 18 x 8 cm. Coll. de l'artiste. © A. F. Ville de Bourg-en-Bresse, service Communication - Octobre 2022